

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

AgenWix – Prestations professionnelles d'agencement à distance

Version applicable à compter du 2 octobre 2026

1. Identification du Prestataire

AgenWix est une enseigne exploitée par :

HERVIEU Willy – Entrepreneur individuel (EI)

Siège social : 13 Impasse des Abeilles, 50300 Saint-Senier-sous-Avranches, France

Représentant légal : HERVIEU Willy

E-mail : contact@agenwix.com

Téléphone : 06 11 36 93 40

SIREN : 838 948 248

SIRET : 838 948 248 00029

N° de TVA intracommunautaire : FR15 838 948 248

Immatriculation au RNE : inscrit au RNE sous le SIREN 838 948 248 | Code APE : 4791B

Activité exercée sous le régime de la micro-entreprise, relevant du régime fiscal applicable à l'activité déclarée du Prestataire. Le Prestataire est assujéti à la TVA. Les prestations sont facturées selon les normes en vigueur.

2. Objet des présentes Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») définissent les conditions dans lesquelles **AgenWix** fournit à ses Clients professionnels des prestations de conception, d'assistance technique et commerciale à distance, de gestion de dossiers, de réalisation de plans et de production de visuels et rendus 3D.

Les présentes CGV sont destinées exclusivement aux **Clients professionnels** agissant dans le cadre de leur activité professionnelle.

Elles constituent le socle contractuel applicable aux prestations proposées par AgenWix, conformément à l'article L.441-1 du Code de commerce.

3. Nature et périmètre des prestations

AgenWix intervient en qualité de **prestataire externalisé de conception et d'accompagnement pour les professionnels de l'agencement intérieur**, notamment les cuisinistes, agenceurs et professionnels de l'ameublement.

Les prestations sont réalisées à distance, notamment au moyen des logiciels et outils professionnels utilisés par le Client ou compatibles avec les besoins du dossier, tels que notamment InSitu, Winner / WinnerFlex et Kodes3D.

AgenWix peut notamment réaliser :

- la conception de projets d'agencement ;
- la réalisation de plans 2D ;
- la réalisation de plans techniques nécessaires au dossier commercial ;
- la réalisation d'élévations et de visuels 3D ;
- la préparation de dossiers de vente ;
- la préparation et le contrôle de documents ;
- le suivi des accusés de réception fournisseurs ;
- la gestion et le suivi administratif des dossiers ;
- les modifications et ajustements prévus dans la formule choisie ;
- la préparation des fichiers destinés au Client ;
- l'accompagnement technique et commercial à distance.

Les prestations sont réalisées **sous le nom et pour le compte du Client professionnel**, dans une logique de collaboration externalisée et, lorsque cela est prévu, en **marque blanche**.

Absence de relation directe avec le client final

Le particulier ou consommateur auquel le projet final est destiné n'est pas le client contractuel d'AgenWix lorsque la prestation est commandée par un professionnel. AgenWix intervient exclusivement pour le compte du Client professionnel.

Lorsque le Client autorise expressément AgenWix à échanger avec son propre client final, ces échanges sont effectués exclusivement dans le cadre et les limites définies par le Client professionnel.

4. Formules proposées et tarifs

Les tarifs applicables sont ceux affichés sur le site AgenWix au moment de la commande ou ceux figurant sur le devis ou document contractuel accepté par le Client.

Les prix sont exprimés **hors taxes (HT)**. La TVA applicable est ajoutée au taux en vigueur au jour de la facturation.

4.1 Formule ASSISTANCE

179 € HT / mois

La formule ASSISTANCE constitue la **seule formule proposée sous la forme d'un abonnement mensuel**.

Elle comprend notamment :

- assistance à distance sur le logiciel du Client ;
- aide à la conception de projets ;
- modifications et corrections en direct ;
- conseils techniques et optimisation des dossiers ;
- préparation à la présentation des projets aux clients ;
- accompagnement personnalisé selon les besoins du Client.

L'abonnement est conclu **sans engagement de durée**. Les modalités de résiliation sont définies à l'article 6 des présentes CGV.

4.2 Formule GESTION

249 € HT / dossier

La formule GESTION constitue un **forfait ponctuel par dossier** et ne constitue pas un abonnement.

Elle comprend notamment :

- prise en charge du dossier à partir de la conception validée par le Client ;
- plans techniques : plomberie, électricité et ventilation, selon les éléments fournis ;
- plans 2D, élévations et visuels 3D décorés ;
- préparation et contrôle des documents commerciaux et fournisseurs ;
- suivi des accusés de réception et des éventuels ajustements ;
- préparation du dossier de pose avec les remarques techniques nécessaires ;
- gestion des demandes de SAV fabricants, suivant les besoins ;
- assistance téléphonique au Client sur rendez-vous ;
- accès au Portail PRO pour le suivi du dossier en temps réel.

La formule GESTION ne comprend pas la conception initiale du projet.

4.3 Formule CONCEPTION

349 € HT / projet

La formule CONCEPTION constitue un **forfait ponctuel par projet** et ne constitue pas un abonnement.

Elle comprend notamment :

- conception professionnelle sur InSitu, Winner ou Kodes3D ;
- premier rendu sous **72 heures ouvrées**, sous réserve de réception de l'ensemble des éléments nécessaires ;
- jusqu'à **3 ajustements inclus** ;
- création des plans techniques nécessaires au projet ;
- plans 2D, élévations et visuels 3D décorés ;
- création d'un fichier numérique du projet exploitable commercialement ;
- accès au Portail PRO pour le suivi du dossier en temps réel ;
- travail en marque blanche, sous le nom du Client professionnel.

Tout ajustement supplémentaire au-delà des trois ajustements inclus est facturé **39 € HT par ajustement**.

4.4 Formule INTÉGRALE

549 € HT / projet

La formule INTÉGRALE constitue un **forfait ponctuel par projet** et ne constitue pas un abonnement.

Elle regroupe les prestations de conception et de gestion du dossier.

Elle comprend notamment :

- les prestations de la formule GESTION ;
- les prestations de la formule CONCEPTION ;
- conception professionnelle sur InSitu, Winner ou Kodes3D ;
- premier rendu sous **72 heures ouvrées**, sous réserve de réception d'un dossier complet ;
- jusqu'à **3 ajustements inclus** ;
- suivi technique et administratif ;
- accès au Portail PRO pour le suivi du dossier en temps réel ;
- travail en marque blanche ;
- échanges avec le client final uniquement lorsque le Client professionnel l'a expressément autorisé ;
- livraison des fichiers numériques compatibles avec le logiciel utilisé.

Tout ajustement supplémentaire au-delà des trois ajustements inclus est facturé **39 € HT par ajustement**.

5. Commande et formation du contrat

Toute commande d'une prestation suppose que le Client ait pris connaissance des présentes CGV et les ait acceptées.

La commande peut être réalisée notamment par validation d'un devis, validation d'une commande, intermédiaire du Portail PRO, paiement en ligne ou tout autre moyen écrit permettant d'établir l'accord du Client.

La validation de la commande entraîne l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Pour les prestations nécessitant un devis, celui-ci précise, le cas échéant, la nature des prestations, le prix, les éventuelles conditions particulières et les délais indicatifs ou contractuels applicables.

6. Durée et résiliation de l'abonnement ASSISTANCE

La formule ASSISTANCE est conclue sous la forme d'un **abonnement mensuel sans engagement de durée**.

Le Client peut demander la résiliation de son abonnement à tout moment avant sa prochaine échéance de facturation.

La résiliation prend effet à la fin de la période mensuelle déjà réglée.

Toute période mensuelle commencée et réglée reste due et ne peut donner lieu à remboursement au prorata, sauf accord écrit contraire entre les parties.

Les formules **GESTION, CONCEPTION et INTÉGRALE ne sont pas des abonnements**. Elles correspondent à des forfaits ponctuels et ne font l'objet d'aucune reconduction automatique.

7. Documents et informations fournis par le Client

Le Client s'engage à fournir à AgenWix l'ensemble des informations, documents, mesures, plans, références produits, contraintes techniques et éléments nécessaires à la bonne réalisation de la prestation.

Le Client demeure responsable de l'exactitude des mesures communiquées, des informations techniques transmises, des références et caractéristiques des produits, de la conformité du projet avec les contraintes réelles du chantier et de la validation finale du projet avant sa transmission à son propre client ou aux fournisseurs.

Tout délai annoncé pour la réalisation d'une prestation court à compter de la réception de **l'ensemble des éléments nécessaires à son exécution**.

Un dossier incomplet, des informations erronées ou des modifications intervenant après validation peuvent entraîner un décalage du délai de réalisation et/ou une facturation complémentaire lorsque ces modifications constituent une prestation supplémentaire.

8. Délais de réalisation

Pour les formules CONCEPTION et INTÉGRALE, le premier rendu est prévu sous **72 heures ouvrées**, sous réserve que le dossier transmis soit complet et exploitable.

Ce délai constitue un délai de réalisation et non un engagement de livraison à une heure déterminée.

Les délais peuvent être prolongés lorsque les informations nécessaires ne sont pas disponibles, que le Client demande une modification importante du projet, que des éléments techniques ou commerciaux doivent être obtenus auprès d'un tiers ou que le Client tarde à répondre aux demandes nécessaires à la poursuite du dossier.

9. Ajustements et modifications

Les ajustements inclus dans les formules CONCEPTION et INTÉGRALE sont limités à **trois ajustements par projet**.

Un ajustement correspond à une demande de modification du projet après présentation du rendu.

Toute demande supplémentaire est facturée **39 € HT par ajustement supplémentaire**.

Une modification importante ou une refonte substantielle du projet pouvant être assimilée à une nouvelle conception pourra faire l'objet d'une facturation spécifique après accord préalable du Client.

10. Paiement

Les prestations sont payables selon les conditions indiquées sur le devis, la commande ou la facture.

Sauf conditions particulières convenues par écrit, le paiement est exigible **comptant à la commande** pour les forfaits et abonnements.

Les moyens de paiement acceptés sont notamment la carte bancaire, le prélèvement automatique SEPA ou tout autre moyen expressément accepté par AgenWix.

Le Prestataire peut suspendre l'exécution des prestations en cas de facture échue et impayée, après information du Client.

11. Retard de paiement

Conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne, de plein droit et sans qu'un rappel soit nécessaire, l'application de pénalités de retard.

Sauf disposition particulière applicable, les pénalités sont calculées au taux directeur de la Banque centrale européenne applicable à la période concernée, majoré de **10 points de pourcentage**, sans pouvoir être inférieur au minimum légal prévu par l'article L.441-10 du Code de commerce.

Une **indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement** est également due pour chaque facture payée en retard, conformément à l'article D.441-5 du Code de commerce.

Lorsque les frais de recouvrement réellement exposés sont supérieurs à cette indemnité, une indemnisation complémentaire peut être demandée sur justification, conformément aux dispositions légales applicables.

Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé, sauf accord écrit contraire.

12. Non-consommation des prestations

Les forfaits GESTION, CONCEPTION et INTÉGRALE correspondent à une prestation déterminée pour un dossier ou un projet identifié. Ils ne constituent pas des crédits d'heures ni des abonnements permettant de reporter ou de transférer des prestations sur un autre projet.

Pour l'abonnement ASSISTANCE, les prestations non sollicitées pendant une période mensuelle ne donnent lieu à aucun report, remboursement ou avoir, sauf accord écrit contraire.

13. Propriété intellectuelle

Les créations réalisées par AgenWix dans le cadre des prestations peuvent constituer des œuvres protégées par le Code de la propriété intellectuelle.

Le paiement intégral de la prestation donne au Client, pour les éléments créés spécifiquement pour son projet, un **droit d'utilisation professionnel non exclusif**, dans les limites prévues ci-dessous.

Ce droit comprend notamment la possibilité d'utiliser les plans, visuels et documents livrés pour présenter le projet à son propre client, pour la commercialisation du projet, pour la réalisation du projet concerné et pour les besoins de communication commerciale directement liés au projet.

Sauf accord écrit contraire, ce droit ne comprend pas la revente isolée des fichiers sources, la commercialisation des fichiers comme modèles, la mise à disposition des fichiers sources à des tiers à des fins de réutilisation, la reproduction des créations pour d'autres projets non concernés par la commande ou la revente de la prestation de conception elle-même sous une autre forme.

Les méthodes de travail, bibliothèques, modèles, éléments graphiques génériques, savoir-faire, outils, gabarits et éléments préexistants d'AgenWix restent la propriété du Prestataire.

Toute cession de droits d'auteur au sens juridique du terme doit faire l'objet de stipulations écrites précisant notamment les droits concernés, leur destination, leur étendue, leur territoire et leur durée, conformément à l'article L.131-3 du Code de la propriété intellectuelle.

14. Responsabilité du Prestataire

AgenWix est tenu à une **obligation de moyens** dans l'exécution de ses prestations.

AgenWix ne peut être tenu responsable d'une erreur provenant d'informations ou mesures erronées communiquées par le Client, d'une erreur provenant d'informations techniques fournies par un fabricant ou un fournisseur, d'une incompatibilité entre le projet conçu et une contrainte non communiquée au Prestataire, d'une modification ultérieure du projet par le Client ou par un tiers, des erreurs de fabrication, de livraison ou de pose relevant d'un fabricant, fournisseur ou poseur, ou des conséquences d'une validation du projet par le Client malgré une réserve ou une information portée à sa connaissance.

Les plans et visuels réalisés par AgenWix constituent des documents de conception et d'aide à la vente.

Ils ne remplacent pas, lorsqu'ils sont nécessaires, les études réglementaires ou techniques réalisées par les professionnels compétents, notamment en matière de structure, de stabilité, d'électricité, de plomberie, de ventilation, de sécurité incendie ou de conformité réglementaire.

AgenWix n'assure pas la maîtrise d'œuvre, la direction de chantier, la réalisation des travaux ou la responsabilité de leur exécution.

15. Données personnelles – RGPD

AgenWix s'engage à respecter la réglementation applicable à la protection des données personnelles, notamment le règlement (UE) 2016/679 dit **RGPD**.

Lorsque AgenWix traite des données personnelles concernant les clients finaux du Client professionnel pour le compte de celui-ci, le Client professionnel demeure, selon les opérations concernées, **responsable du traitement**, et AgenWix intervient en qualité de **sous-traitant**.

Dans ce cadre, les parties s'engagent à respecter les obligations prévues par l'article 28 du RGPD.

Le traitement doit notamment être encadré concernant son objet, sa durée, sa nature, sa finalité, les catégories de données traitées, les catégories de personnes concernées, les obligations et droits du responsable de traitement, les mesures de sécurité applicables et les conditions de restitution ou de suppression des données en fin de prestation.

Les demandes relatives aux données personnelles peuvent être adressées à : **contact@agenwix.com**.

16. Confidentialité

AgenWix s'engage à préserver la confidentialité des informations, documents, données commerciales, tarifs, fichiers et projets communiqués par le Client dans le cadre de la prestation.

Cette obligation ne s'applique pas aux informations déjà publiques, devenues publiques sans faute du Prestataire ou dont la divulgation est imposée par une obligation légale ou judiciaire.

Le Client s'engage réciproquement à ne pas divulguer les méthodes, documents internes, outils ou informations confidentielles communiqués par AgenWix.

17. Force majeure

Aucune partie ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'une inexécution résultant d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Sont notamment susceptibles d'être concernés, sous réserve des conditions légales applicables, les événements échappant au contrôle raisonnable de la partie concernée et empêchant l'exécution normale de ses obligations.

18. Réclamations

Toute réclamation concernant une prestation doit être adressée à AgenWix dans les meilleurs délais après constatation du problème, par écrit à **contact@agenwix.com**.

Le Client devra préciser l'objet de sa réclamation et fournir, lorsque cela est nécessaire, les éléments permettant au Prestataire d'en vérifier le bien-fondé.

AgenWix s'engage à examiner toute réclamation de bonne foi et à rechercher, lorsque cela est possible, une solution amiable.

19. Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au **droit français**.

Les dispositions légales et réglementaires françaises applicables à la relation entre les parties s'appliquent à l'ensemble des prestations.

20. Juridiction compétente

En cas de litige, les parties rechercheront préalablement une solution amiable.

Lorsque les conditions légales permettant une clause attributive de compétence sont réunies, et notamment lorsque les deux parties ont contracté en qualité de commerçant, **le Tribunal de commerce d'Avranches pourra être désigné comme juridiction compétente**, sous réserve du respect des conditions de validité prévues par l'article 48 du Code de procédure civile.

À défaut, la juridiction territorialement compétente sera déterminée conformément aux règles de droit commun.

21. Acceptation des CGV

La validation d'une commande, la signature d'un devis ou le paiement d'une prestation vaut acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV avant la conclusion du contrat et les accepter sans réserve, sous réserve des éventuelles conditions particulières expressément convenues par écrit entre les parties.

AgenWix – HERVIEU Willy, Entrepreneur individuel
13 Impasse des Abeilles – 50300 Saint-Senier-sous-Avranches – France
E-mail : contact@agenwix.com • Téléphone : 06 11 36 93 40

Version : 2 octobre 2026